
Groupe de travail « Systèmes alimentaires territoriaux »

Rencontre du **lundi 22 juin 2015** de 9h à 17h
au Lycée agricole de Digne-Carêmejane à **Le Chaffaut**

COMPTE-RENDU

SOMMAIRE

p.2 - Présentation de l'Observatoire régional des circuits courts

p.2 - Présentation du Réseau rural régional

p.3 - « Politiques agricoles et alimentaires locales » - Présentation de la définition élaborée collectivement par les acteurs du Réseau rural régional en 2011-2012, Mathilde HOUZE.

p.4 - « Les systèmes alimentaires territorialisés » - Présentation de la définition proposée par Jean-Louis RASTOIN.

p.11 - Quatre initiatives pour une alimentation locale

- **Le plan d'action local de la ville de Lyon**, Lilian PELLEGRINO
- **Le programme « Alimentation Santé Territoire » du PNR du Vercors**, Djamilia BAZOGE
- Les travaux du **PNR du Luberon « Vers un système alimentaire de proximité »**, Mylène MAUREL
- **La filière huile mise en place par APTO 84**, Kristell HIRN et Eric JEAN

p.13 - Synthèse des « éléments incontournables » d'un système alimentaire territorial, identifiés par les participants en ateliers.

p.15 - Synthèse des questions et difficultés rencontrées par les participants dans la mise en œuvre de systèmes alimentaires territoriaux.

p.16 - Restitution des « solutions » proposées par les groupes de travail

p.20 – Conclusion de la journée

p.21 - Liste des participants



Présentation de l'observatoire régional des circuits courts

L'observatoire régional des circuits-courts et de proximité est un outil dynamique de mise en réseau des acteurs qui oeuvrent au développement des circuits courts en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses membres, par leurs échanges et leurs productions, assurent la diffusion de l'information sur les circuits courts et la mise en synergie de leurs projets et expériences. L'observatoire s'organise autour de 3 groupes de travail :

- Modalités des circuits courts et de proximité – contact : modalites.observatoireccpaca@gmail.com
- Restauration Hors Domicile de Proximité – contact : rhd.observatoireccpaca@gmail.com
- Systèmes alimentaires territoriaux – contact : jfrezel@regionpaca.fr

Pour participer aux travaux de l'Observatoire et en devenir membre, il vous suffit de compléter une fiche de renseignements, à demander aux animateurs du groupe de travail qui vous intéresse.

Les membres peuvent retrouver l'ensemble des travaux de l'observatoire des circuits courts sur la plateforme dédiée. Pour pouvoir y accéder, rendez-vous sur le lien ci-dessous avec vos identifiant et mot de passe (à demander auprès des animateurs des groupe de travail) :

<http://monportail.regionpaca.fr/partenaires>

Présentation du Réseau rural régional

Le Réseau rural régional est un **espace ouvert à tous les acteurs du développement rural de la région** (collectivités publiques, consulaires, associations de développement rural, agricole ou local, laboratoires de recherche, PNR et Pays, *etc.*).



L'ambition de ce réseau est de **faciliter les échanges** d'expériences et d'idées, de **susciter l'émergence de projets** et de coopérations et de **contribuer ainsi à la mise en œuvre du FEADER**.

Depuis 2015, le Réseau rural régional, qui compte à ce jour près de 600 membres actifs, a de nouveaux thèmes de travail :

- **les systèmes alimentaires territoriaux** en lien avec l'Observatoire régional des circuits courts et de proximité ;
- **l'ingénierie financière** ;
- **la mise en œuvre du programme LEADER** et plus particulièrement sur des questions d'animation territoriale, de gouvernance, de communication, d'évaluation ou encore de coopération inter-territoriale et transnationale.

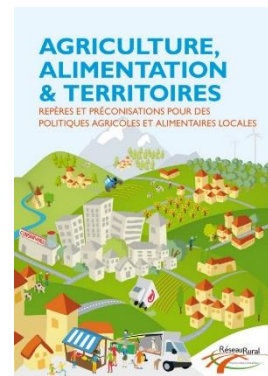
Ces travaux s'articulent avec ceux du Réseau rural français et du Réseau européen pour le développement rural (ENRD).

Retrouvez les réalisations du Réseau rural régional sur la période 2010-2014 :

- **La prise en compte de l'agriculture dans les projets de territoire** : Guide « [Agriculture, Alimentation et Territoires](#) » ; Actes de la rencontre franco-espagnole « [Agriculture et actions publiques dans la ville](#) ».
- **Le maintien et le développement des activités économiques** : Guide « [La valorisation des ressources locales par et pour les territoires ruraux](#) »

Qu'est-ce qu'une politique agricole et alimentaire locale ?

Mathilde HOUZE, animatrice du Réseau rural régional (RRR), présente la définition issue du cycle « Politiques agricoles et alimentaires locales » conduit par le RRR entre 2011 et 2012. Ce cycle s'est appuyé sur 3 rendez-vous régionaux et sur un voyage d'étude inter-régional à Saint Etienne. Il a donné lieu à la rédaction du guide [Agriculture, Alimentation & Territoires](#) dans lequel vous pourrez retrouver la définition ci-dessous, ainsi que des repères et préconisations pour l'élaboration de politiques agricoles et alimentaires locales.



Définition

Une politique agricole et alimentaire locale a été définie par les membres du Réseau rural comme :

- **Une stratégie** portée par un ensemble de communes avec :
 - Un message
 - Un plan d'action avec 3 axes prioritaires : le foncier, le dynamisme agricole global, la réponse aux besoins alimentaires
 - Des moyens d'intervention et d'animation
- **Un partenariat élus/agriculteurs** : des agriculteurs représentants les agricultures du territoire ; des agriculteurs capables de reconnaître les enjeux territoriaux et de faire alliances avec d'autres acteurs ;
- **Une démarche ouverte à la société civile.**

Changement de contexte

En 2011, on utilisait peu de termes associant agriculture et alimentation. Les chartes étaient des chartes agricoles. Depuis, beaucoup de chartes sont devenues des chartes agricoles et alimentaires. Aujourd'hui, la terminologie promue même par le Ministère ne comporte plus le terme agriculture (cf. les PAT pour « Projet alimentaire territorial »). L'alimentation est au cœur des préoccupations.

Questions de débat ?

La définition retenue en 2011 est à réinterroger au regard du changement de contexte et des préoccupations économiques et sociales actuelles, et au regard des nouvelles expériences développées depuis.

- Comment cela se traduit dans la gouvernance locale : le binôme élus/agriculteurs est-il toujours au centre ?
- La collectivité locale est-elle toujours au centre du processus ?
- A quelle échelle se développent aujourd'hui les projets ?

Les systèmes alimentaires territorialisés

Jean-Louis RASTOIN, professeur émérite et directeur de la chaire UNESCO en Alimentations du monde à Montpellier Supagro, nous présente la définition qu'il propose des systèmes alimentaires territorialisés. Le texte ci-dessous est la retranscription de son intervention. Vous y retrouverez de nombreuses références au support de présentation, indiquées par un renvoi au numéro de diapositive.



En guise d'introduction, voici l'idéogramme qui veut dire « crise » en japonais. La première partie signifie « **danger** » et la seconde « **opportunité** ». Aujourd'hui la crise mondiale se manifeste dans différents domaines interdépendants :

- le social : santé publique, emploi
- l'environnement : changement climatique et pollutions
- l'économie : crise financière (ex. en Grèce)

Nous vivons une époque charnière qui incite à réfléchir à de nouvelles manières de produire et de consommer, y compris en matière d'alimentation.

1. La notion de système alimentaire

1.1. Les contours du système alimentaire (cf. diapo 5)

Dans un système alimentaire (SA), l'agriculture est présente mais ce n'est qu'une composante parmi d'autres, avec les **consommateurs**, en fin des chaînes alimentaires ou filières comprenant l'**agriculture**, et en amont l'**agrofourniture** qui lui fournit ses moyens de production, la **transformation** par l'artisanat ou l'industrie agroalimentaire, et les **canaux de distribution**. Toutes ces composantes correspondent à des acteurs qui s'inscrivent dans un **espace territorial**.

Il existe une très grande variété de systèmes alimentaires dans le monde, qui sont soit **mondialisés**, soit **nationaux ou régionaux**.

Le système alimentaire a une très grande importance socio-économique. Dans la plus-part des pays du monde, le SA tel qu'il est défini ici, est le **premier secteur économique**. En France, cela représente 3 millions d'emplois et un chiffre d'affaire de 230 milliards d'euros (dépenses alimentaires) dont 25% dans la restauration hors foyer. En PACA, les emplois liés au système alimentaire (170 000) représentent 8% de la population active régionale (cf. diapo 6).

1.2. Les acquis et limites du modèle agro-industriel

Le modèle agro-industriel est né de la révolution technologique du début du XX^{ème} siècle aux Etats-Unis, et s'est développé en Europe après la 2^{de} guerre mondiale. Il se caractérise par la généralisation du processus d'industrialisation (production et consommation de masse par la standardisation des produits) à l'ensemble des acteurs du SA. En agriculture, il s'est manifesté par la mécanisation et l'intensification de l'usage des facteurs de production chimiques et génétiques, qui ont conduit à qualifier ce modèle de « productiviste ».

Sa grande qualité est d'avoir **multiplié les rendements agricoles** par 3 ou 4 en 50 ans. Or, quand on augmente la productivité, on diminue les coûts. **Les prix alimentaires, en euro constant, ont ainsi été divisés par 3 ou 4.** L'autre acquis du système agro-industriel est d'avoir réussi à réduire très fortement les problèmes liés à la toxicité bactériologique des aliments (plus grande **sûreté alimentaire**, à ne pas confondre avec la notion de **sécurité alimentaire** -voir plus loin, § Fondamentaux des SAT-). Enfin, ce système a grandement facilité l'accès d'une population urbaine en forte croissance aux produits alimentaires par leur capacité de conservation et des circuits de commercialisation efficaces.

Par contre, d'un point de vue nutritionnel, le système agro-industriel a montré des limites qui sont très **préoccupantes pour la santé.** Aujourd'hui, le quart de la population mondiale souffre de pathologies liées directement ou indirectement aux déséquilibres provoqués par les aliments industriels.

Le deuxième problème de ce système, est qu'il est **piloté par les marchés financiers.** Ce sont des fonds d'investissement spéculatifs qui contrôlent en grande partie les multinationales du SA, avec les problèmes que l'on connaît : court-termisme et exigence de rentabilité élevée entraînant des délocalisations et destructions d'emplois. Le troisième problème concerne la **globalisation des marchés** allongeant considérablement les filières et uniformisant les produits. Enfin, les modèles technologiques intensifs et la concentration des unités de production agricoles et industrielles réduisent la biodiversité, épuisent les ressources naturelles (terre et eau notamment) et provoquent des **dégâts sur l'environnement** (GES, résidus chimiques).

1.3. L'émergence d'un modèle alternatif et la cohabitation des modèles.



Aujourd'hui, en raison de ses impacts négatifs, le modèle agro-industriel va devoir s'adapter aux normes sanitaires et environnementales, mais cela va être lent et compliqué (de même qu'un gros navire a beaucoup de mal à changer de trajectoire). Il faut donc imaginer un nouveau modèle prenant mieux en compte l'objectif de développement durable. Un tel modèle est décrit par les chercheurs comme un « système alimentaire territorialisé ».

A l'horizon 2050, les exercices de prospective préfigurent une cohabitation de plusieurs modèles. Le système agro-industriel va continuer – en s'adaptant - car on n'a pas d'autre moyen aujourd'hui de nourrir des villes devenues très importantes : les mégalo-pôles, qui sont de plus en plus nombreuses dans le monde, vont représenter 35% de la population mondiale en 2050. Parallèlement, le système alimentaire territorialisé, aujourd'hui en émergence, va se structurer et se développer. Il n'y a pas encore de pays où ce système soit vraiment construit : nous sommes dans une phase d'élaboration.

En PACA, les pôles urbains (concentrés sur le littoral à l'exception d'Avignon), représentent 3 millions d'habitants sur un total de presque 5 millions (cf. tableau diapo 9). Pour nourrir ces grands pôles urbains, les chaînes agro-industrielles devront être présentes, mais pas seulement. L'agriculture urbaine et péri-urbaine, mais surtout les productions issues de l'hinterland auront aussi leur place. Ces zones, appelées aujourd'hui le « rurbain » représentent à peu près 28% de la population régionale. Si on ne développe pas des systèmes alimentaires adaptés dans ces zones rurales, on va vers une désertification et en conséquence un déclin du tourisme.

2. Les systèmes alimentaires territorialisés

2.1. Les fondamentaux des SAT

Les systèmes alimentaires territorialisés visent l'objectif d'**alimentation durable**, définie par la FAO en 2010. Cette définition englobe la notion de **sécurité alimentaire**, c'est-à-dire l'accessibilité à une nourriture nutritionnellement adéquate (variée et sans excès de sucre, de sel et de corps gras) et culturellement acceptable, c'est-à-dire qui assure le maintien des traditions alimentaires territoriales (cf. encart ci-contre). Cela implique aussi de prendre en compte la **durabilité au niveau de l'usage des ressources naturelles et humaines** dans la production de nos aliments.

Dans la zone méditerranéenne, on observe une disparition de la diète traditionnelle, qui est pourtant l'un des meilleurs régimes alimentaires du monde du point de vue de la santé. Un des objectifs majeur pour les décennies à venir est de réhabiliter cette diète méditerranéenne à partir de productions locales.

Le second objectif des systèmes alimentaires territorialisés est la **souveraineté alimentaire**, c'est-à-dire la définition d'une politique alimentaire fondée sur une production locale par les citoyens de la région considérée.

Les SAT reposent sur une **économie de proximité écosystémique**. On se réfère ici à l'économie de proximité classique (circuits courts entre producteurs et consommateurs) mais aussi à la proximité entre l'agriculture et la transformation des matières premières. Par « écosystémique », on entend la prise en compte de la préservation des ressources naturelles, de l'efficacité énergétique, de la circularité de l'économie (recyclage des déchets).

Enfin, les SAT reposent sur une **gouvernance participative**, c'est-à-dire que ce sont les acteurs du système qui gouvernent, a contrario du modèle agro-industriel qui est gouverné par les marchés financiers.

2.2. Définition

Jean-Louis RASTOIN a proposé une définition de « Système alimentaire territorialisé ». Il explique que c'est une première proposition, sur laquelle les scientifiques ne sont pas encore tous d'accord. C'est un premier pas, qui ne demande qu'à être critiqué, amendé... pour être amélioré.

Système alimentaire territorialisé =



Ensemble cohérent... => cela englobe tous les acteurs dans une vision de complémentarité (au sein de l'agriculture entre productions ; au sein des filières entre agriculture et IAA ; au sein du système entre production, distribution et consommation)

... et à gouvernance participative territoriale... => nécessité d'un pouvoir local (et pas uniquement d'un pouvoir national ou supranational)

... composé de filières agroalimentaires durables... => respect des trois conditions du développement durable (économique, social, environnemental)

... localisées dans un espace géographique de dimension régionale.

=> Dans tous les cas, il faut commencer par la base : échelle du « Pays » (intercommunalité), puis échelle départementale, puis consolider tout cela au niveau régional, qui permet d'avoir suffisamment de composants pour atteindre (ou se rapprocher) de la souveraineté alimentaire. Un micro territoire n'a pas la taille critique et la diversité de productions nécessaire pour nourrir sa population.

2.3. Les atouts (et contraintes) des SAT

- **Santé** : La progression de maladies comme l'obésité, les maladies cardiovasculaires (première cause de mortalité dans le monde), les cancers, et le diabète de type 2 sont une pré-occupation majeure aujourd'hui. Or, les médecins ont établi un lien de causalité entre la qualité de l'alimentation et l'occurrence de ces maladies. En France, et dans de nombreux pays à haut revenu, on pourrait réduire de façon importante les dépenses de sécurité sociale par une **prévention des maladies résultant d'une alimentation saine et équilibrée**. Contrainte limitante : le coût.

- **Social** : Le SAT, par le développement d'initiatives créatrices d'activités permet le **maintien de l'emploi et donc d'infrastructures**, notamment dans les zones rurales.

- **Environnement** : protection de la biodiversité, alors que le modèle agroindustriel la réduit. Contrainte limitante : le coût.

- **Institutionnel** : le dispositif "indication géographique" (IG) de l'Union européenne permet d'ancrer les productions dans les territoires par des labels et de développer des marchés par une information du consommateur et une protection juridique du producteur. Contrainte limitante : les réticences de certains pays et de l'OMC.

- **Economique** : Les SAT permettent de **créer et développer des activités en zone rurale** et en zone défavorisée, mais le problème, c'est que **ces initiatives ne sont pas compétitives** aujourd'hui face aux productions du système agro-industriel dont les coûts sont diminués grâce aux économies d'échelle. Pour rendre les SAT compétitifs, il faut travailler dans 3 directions :
 - **les incitations économiques par une fiscalité sur le prix des aliments** :
 - réfléchir à une TVA différenciée avec un taux réduit pour les aliments issus de SAT par rapport aux aliments industriels. Question qui ne peut se résoudre au niveau régional.
 - inclure dans le prix des aliments toutes les externalités négatives (coûts sur l'environnement, sur la santé, etc.), ce qui permettrait de réduire la distorsion de concurrence actuelle entre le modèle agro-industriel et le SAT. Une étude anglaise a montré que cela doublerait le prix des aliments issus du modèle agro-industriel.
 - **Réorienter les financements publics**, notamment en matière de recherche, qui vont aujourd'hui pour la quasi totalité vers le modèle agro-industriel. Il faut un redéploiement du budget de l'INRA vers les nouveaux modèles de production. Dans l'agriculture, il s'agit de l'agro-écologie, avec une rediversification des schémas productifs par l'agro-sylvo-pastoralisme. Dans l'agro-alimentaire, c'est faire de l'éco-conception et rendre compétitifs des petits formats d'usine ;
 - **Encourager la mutualisation des initiatives en faveur des SAT**. La contrainte ici est l'individualisme entrepreneurial, et celui du consommateur.

- **Gouvernance** : L'implication de l'ensemble des acteurs du système alimentaire dans la gouvernance des SAT permet de se prémunir des dérives qu'on observe dans un modèle gouverné par les marchés financiers :
 - disparition des terres agricoles : aujourd'hui, l'accès au foncier est le premier problème de l'agriculture. Alors que la priorité pour l'usage des terres à vocation agricole devrait être la

production alimentaire, on observe leur artificialisation par l'urbanisation, l'industrialisation et les infrastructures de communication ;

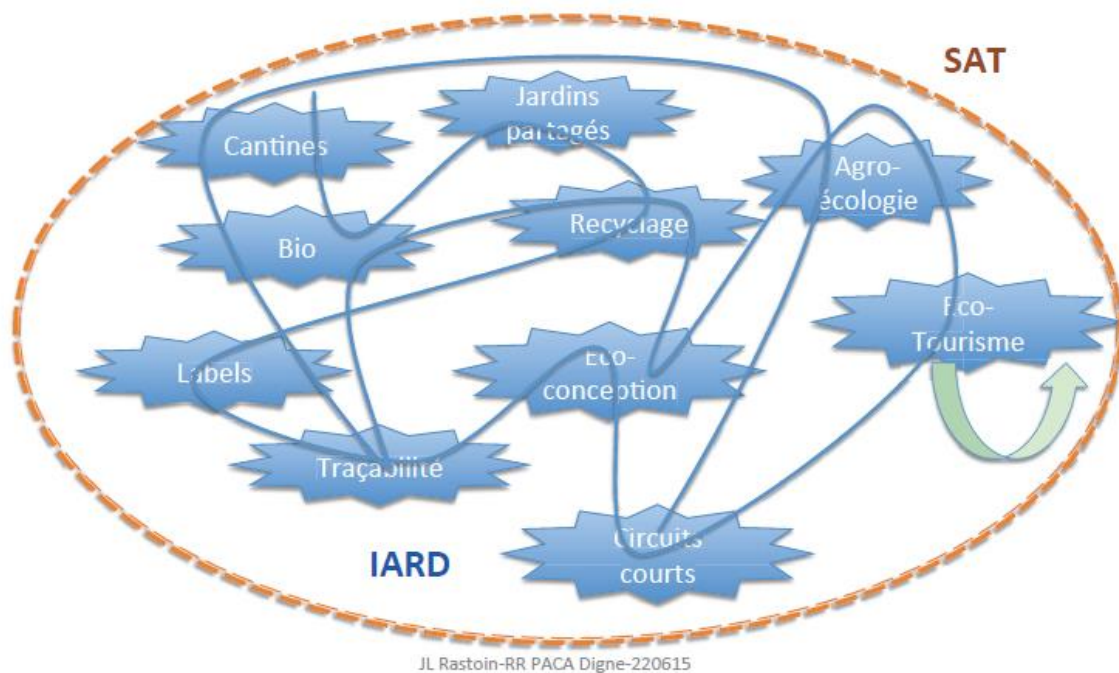
- spéculation sur le foncier : accaparement des terres agricoles par de grands groupes et attitude « patrimoniale » de certains propriétaires ;

- productions énergétiques : en Allemagne, le prix de l'énergie (méthane) est plus attractif que le prix des aliments. De fait, les grandes fermes d'élevage sont plutôt tournées vers le marché de l'électricité que vers le marché alimentaire. Le lait est devenu un sous-produit ! C'est une aberration économique et sociale.

3. Les initiatives locales pour une alimentation responsable et durable

3.1 Un SAT régional composé d'initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD)

L'enjeu majeur aujourd'hui est de coordonner toutes les initiatives locales, avec un plan d'ensemble qui permette de donner une taille critique et une dynamique aux systèmes alimentaires territorialisés.



Systèmes alimentaires territorialisés en France : analyse de 100 initiatives d'alimentation responsable et durable.



Etude de Science Po Paris en partenariat avec la chaire UNESCO en Alimentations du monde et l'association Résolis.

[Lien vers la publication](#)

Cette étude s'est limitée – pour des raisons pratiques - à 100 initiatives. Mais en réalité, rien qu'en Languedoc-Roussillon, il doit y avoir 100-150 initiatives donc si l'on multiplie par le nombre de régions, on dépasse probablement les 2-3000 IARD en France. Ce bouillonnement rend optimiste !

3.2. Typologie et analyse des initiatives

Types d'initiatives (cf. tableau diapo 18) :

Les initiatives recensées concernent principalement la production agricole (36%), viennent ensuite la consommation alimentaire (21%), puis la commercialisation (20%) et les services (11%). Il y a relativement peu d'initiatives dans le domaine de la transformation des matières premières agricoles (4%), pourtant c'est le maillon où l'on crée de la valeur.

Impacts positifs (cf. diagramme diapo 19) :

1- externalités sociales : solidarité, inclusion, réinsertion, santé par l'alimentation, écoles du goût, etc. Cela concerne tout ce qui fait que **le consommateur se réapproprie son alimentation** ; alors qu'on observe actuellement une attitude très passive par rapport aux supermarchés, à la publicité...

2- externalités environnementales : réduction des émissions de gaz à effet de serre, restauration de la biodiversité et de la fertilité des sols

3- externalités pédagogiques : éducation, notamment dans les écoles primaires

4- externalités culturelles : patrimoine culturel, alimentaire, savoir-faire

Conclusion

On assiste aujourd'hui à un empilement, voire à un « acharnement » textuel, en matière d'alimentation (cf. diapo 22) : *Plan national pour l'alimentation* (PNA) mis en place par le Ministère depuis 2010, décliné en *Programme régional pour l'alimentation* (PRA) par les DRAAF. Puis, la loi d'Avenir vient de créer le *Projet alimentaire territorial* (PAT) et encourage chaque territoire (sans préciser ce qu'est un territoire) à construire son PAT. Parallèlement, plusieurs métropoles se sont aussi emparées de ce thème et ont bâti des programmes « Alimentation ». Ce foisonnement témoigne d'un intérêt des responsables publics pour la question alimentaire et ceci est très positif. Toutefois, cet empilement de textes soulève deux grandes questions :

- **Quelle gouvernance ?**

Dans le PNA et les PRA, on a un encouragement au partenariat public-privé, ce qui est très bien mais pas suffisant. Il faudrait identifier et légitimer, dans chaque région, un **élu référent** qui coordonne et dynamise ce processus, avec la création d'une **structure de gouvernance**, qui peut-être un comité pour l'alimentation durable comme cela existe aux Etats-Unis.

- **Quels financements ?**

Le PNA est un beau programme mais la dotation du Ministère de l'agriculture pour le mettre en œuvre est dérisoire : quelques dizaine de milliers d'euros. Au niveau régional, c'est la même chose. Le FEADER, le programme LEADER, sont de vraies opportunités, sous réserve que l'on redéploie les financements car la tendance est plutôt à la consolidation (fossilisation !) des actions antérieures. De plus, il est indispensable, pour convaincre aussi bien les acteurs productifs que les consommateurs, d'afficher une volonté politique à travers les budgets au plan national, régional et local.

Esquisse méthodologique d'élaboration d'un SAT :

1. **Définir l'espace géographique concerné.** Cela doit être une démarche ascendante : d'abord les PAT de territoire, ensuite passer au niveau départemental, puis consolider au niveau régional.
 2. **Diagnostic du système alimentaire :** Quelle est la **consommation alimentaire** ? Quelles sont les **productions** ? Quels sont les **flux** ? D'où vient la nourriture ? En Languedoc-Roussillon, une étude a montré que la majorité de ce que mangent les Languedociens vient de l'extérieur de la région. En analysant le commerce extérieur agroalimentaire de la France, on constate qu'une grande partie de ce que nous importons nous pourrions le produire localement si on redéfinissait les systèmes alimentaires. Quels sont les **acteurs privés et publics** du système alimentaire ?
 3. **Organiser des assises de l'alimentation** (cf. Région Nord Pas de Calais). Cela permet de mettre autour de la table l'industriel agroalimentaire, le distributeur, le consommateur, plus toute la société civile. Ce débat participatif permet de définir des objectifs, des actions prioritaires, etc.
 4. **Construire sur ces bases un plan stratégique pluri-annuel** avec des objectifs, de la gouvernance, des actions mobilisatrices.
 5. **Procéder à un bilan annuel** et réviser les cas échéant certains objectifs et moyens du plan stratégique.
- Une suggestion : que les Conseils régionaux s'emparent de cette méthode pour la prochaine mandature.**

*“La destinée des nations dépend
de la manière
dont elles se nourrissent”*

Jean-Anthelme Brillat-Savarin
(1755-1826)

*...et celle des systèmes alimentaires des
capacités prospectives et stratégiques
de leurs acteurs publics et privés*

JL Rastoin-RR PACA Digne-220615

En conclusion, Jean-Louis RASTOIN s'appuie sur une citation historique pour nous rappeler l'importance du système alimentaire et nous invite à anticiper l'avenir (avec nos capacités prospectives) et mettre en œuvre cette vision à un horizon défini (avec nos capacités stratégiques).

Quatre expériences pour une alimentation locale

Quatre acteurs se sont prêtés au jeu du témoignage pour apporter du grain à moudre aux participants dans les ateliers sur les éléments fondamentaux d'un système alimentaire territorial. Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte de chacune de ces expériences. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter les documents s'y référant, disponibles sur la plateforme internet de l'Observatoire régional des circuits courts (ORCC).

Le plan d'action local de la ville de Lyon

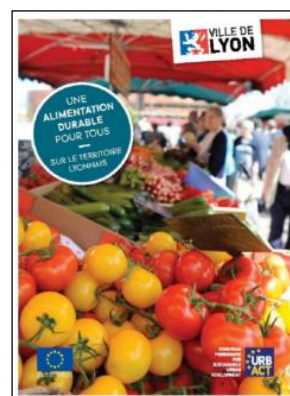
Lilian PELLEGRINO, Chargé de projet à la Direction de l'économie, du commerce et de l'artisanat.

De 2012 à 2015, la ville de Lyon a participé au projet européen « Sustainable Food in Urban Communities » dans le cadre du programme URBACT. Ce réseau d'échange entre 10 villes européennes a lancé une véritable dynamique sur le territoire lyonnais. Collectivement, les partenaires européens ont produit un guide de recommandations et de bonnes pratiques : [Creating space for sustainable food systems in urban communities](#).

Au niveau local, ce projet a permis de mobiliser une 40ne de structures, qui ne travaillaient pas nécessairement ensemble au début. Ensemble, elles ont co-construit un plan d'action : [Une alimentation durable pour tous sur le territoire lyonnais](#). Elles y proposent notamment une liste d'actions à développer autour de 4 axes de travail : la production agricole, la création de valeur au niveau local, l'accessibilité à une alimentation durable, la mise en place d'un espace de gouvernance.

Pour la ville de Lyon, la participation au programme URBACT a été une réelle opportunité pour catalyser la dynamique locale et poser la première pierre d'une politique alimentaire locale.

Pour plus d'information, voir également la [présentation de Lilian Pellegrino](#) le jour de la rencontre (lien plateforme ORCC).



La filière huile mise en place par APTO 84

Kristell HIRN, Chargée de mission et Eric JEAN, Agriculteur et Président d'APTO 84



L'association des Producteurs Transformateurs d'Oléagineux de Vaucluse a été créée en 2009, suite au constat d'un besoin de mettre en place une filière de transformation des graines oléagineuse sur le territoire. Pour son fonctionnement, l'association a acquis 2 unités mobiles de production : un trieur de graines et une presse, qui circulent de ferme en ferme pour valoriser la production des agriculteurs, sous forme de prestation de service.

L'association accompagne ensuite le développement de filières de commercialisation de ces huiles sur le territoire. L'une des ambitions est de créer un réseau d'approvisionnement de la restauration collective en huiles alimentaires, incluant la récupération des huiles usagées (huile de friture) pour les retraiter et les réutiliser comme carburant dans les machines agricoles.

APTO 84 réalise également des actions de sensibilisation, notamment auprès des scolaires.

Pour plus d'information sur l'association :

- Fiche Agriculture durable en méditerranée – [APTO 84 : une unité de tri et de pressage mobile](#)
- [Plaque de présentation d'APTO 84](#) (lien plateforme ORCC)

Le programme « Alimentation Santé Territoire » du PNR du Vercors

Djamilia BAZOGE, Chargée de mission

Suite à différentes initiatives menées par des acteurs locaux, le Parc naturel régional du Vercors reprend en 2009 le pilotage du programme « Alimentation Santé Territoire », qui a pour objectif de mettre en cohérence l'offre et la demande en matière de produits locaux et bio dans le Vercors.



Le programme s'articule autour de 2 enjeux : Se nourrir : Susciter et accompagner la demande d'une alimentation de qualité

- S'organiser : Soutenir les initiatives qui améliorent l'offre alimentaire biologique et locale de qualité

L'accompagnement au changement vers des attitudes alimentaires et professionnelles durables est le levier au cœur des actions du programme. Pour mener les actions, le PNR s'appuie sur 2 partenaires locaux que sont l'Association de promotion des agriculteurs du parc (APAP) et le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE Vercors).

Au niveau du PNR, ce programme est un vrai choix politique, avec une animation dédiée et de véritables moyens pour mener les actions.

Aujourd'hui, l'ambition du programme va au-delà de l'accompagnement des initiatives, puisqu'il vise à les coordonner pour les optimiser.

Pour plus d'informations :

- Consulter les documents de [bilan du programme réalisé en 2014](#) et de [présentation du plan d'action 2015](#) (sur la plateforme ORCC)
- Consulter les pages dédiées au programme AST sur le [site internet du PNR du Vercors](#).

Les travaux « Vers un système alimentaire de proximité » du PNR du Luberon

Mylène MAUREL, Chargée de mission Agriculture et Tourisme

La nouvelle charte du Parc naturel régional du Luberon (2009-2021) fait de l'agriculture un enjeu pour le territoire. En effet, le Luberon est un territoire fabuleux où l'on trouve presque toutes les productions de la diète méditerranéenne (sauf le poisson !) et il y a déjà beaucoup d'initiatives en faveur des circuits courts et de l'alimentation de qualité. Pour les multiplier, le parc s'est entouré de partenaires et développe des actions autour de 6 champs :



- le développement de la vente locale : points de vente collectifs, marchés paysans, Amap
- l'approvisionnement local de la restauration hors domicile : opération phare de la restauration scolaire « De la ferme à ta cantine », restaurateurs avec la marque Parc
- la structuration de filières courtes : projet inter-parcs sur les pratiques agro-écologiques (céréales, vergers)
- pédagogie et sensibilisation : donner du sens, notamment auprès des jeunes
- promotion, communication : état des lieux, [site internet « Luberon dans votre assiette »](#), etc.
- le foncier agricole et l'installation car le renouvellement des générations est véritable enjeu pour le territoire (c'est plus qu'un enjeu agricole, c'est un enjeu territorial !).

Pour plus d'informations, voir également la [présentation de Mylène MAUREL](#) distribuée le jour de la rencontre (lien plateforme ORCC).

Les éléments fondamentaux d'un SAT

Les participants étaient répartis en 4 groupes de travail pour cet exercice visant à identifier, à partir des exposés et témoignages du matin et de l'expérience de chacun, les éléments fondamentaux d'un système alimentaire territorial. Les éléments restitués par les 4 groupes étant très proches, nous vous en proposons ci-dessous une synthèse unique.

- Un système reposant sur **des valeurs propres** : l'ancrage local, l'éthique, la santé, le respect de l'environnement, la viabilité économique, l'utilité sociale, la coopération,
- **Une action systémique** (pensée de manière globale) s'appuyant sur différents volets :
 - foncier agricole et installation,
 - production et pratiques agricoles (diversification, qualité, respect environnement...),
 - structuration de filières : transformation, commercialisation, politique tarifaire transparente, continuité de l'approvisionnement
 - consommation responsable (cf. valeurs),
 - accompagnement, formation et sensibilisation des différents acteurs
- **Une gouvernance partagée** impliquant :
 - Elus et décideurs
 - Agriculteurs et producteurs
 - Acteurs de la filière (transformateurs, distributeurs, restaurateurs, cuisiniers...)
 - Consommateurs finaux et citoyens
- **Des méthodes de travail** reposant sur la participation :
 - **un diagnostic partagé** des ressources et besoins du territoire : interconnaissance des acteurs, concertation, prise de conscience, définition d'objectifs communs.
 - **une stratégie globale co-construite** : élaboration d'un plan d'action systémique
 - la **coordination des différentes initiatives** (pilotage, animation) par un interlocuteur bien visible et reconnu par tous.
- **Des moyens** reposant sur :
 - **Une volonté et un soutien politique** à tous les échelons facilitant le développement des SAT concrètement et symboliquement. Exemples : chartes de Pays ou d'agglomération, exemplarité de l'approvisionnement des restaurants scolaires, déclaration de l'Assemblée des Régions de France sur les SAT, mise à disposition de moyens humains par les DRAAF, lobbying politique sur la réglementation européenne, etc.
 - **Des financements publics et privés** : au même titre que la gouvernance est partagée, les financements doivent être partagés,
 - **Des moyens humains** : animation, coordination, ingénierie...
- **Une coopération inter-territoriale** : il n'y a pas « une bonne échelle ». Chaque échelon a son rôle à jouer, dans un esprit d'ouverture et de coopération avec les voisins et les échelons infra/supra, pour adopter une échelle cohérente en fonction des réalités du territoire, des filières...
- **Une dimension humaine et conviviale** : importance des liens humains et de la convivialité entre les acteurs du SAT (c'est en quelque sorte ces liens qui délimitent l'échelle du SAT).

Quelques éléments issus de la discussion qui a suivi la restitution des ateliers :

Mylène Maurel du Parc naturel régional du Luberon souligne l'importance du recours aux **méthodes participatives** pour élaborer un SAT, avec une gouvernance partagée. Selon elle, de nombreux territoires (Pays, PNR) sont prêts à travailler sur cette question mais manquent d'une impulsion qui pourrait venir sous la forme d'un financement en ingénierie sur le modèle des espaces valléens.

Mathilde Houzé, animatrice du Réseau rural régional, rappelle l'existence du dispositif européen **LEADER** qui représente 25 millions d'euros de fonds européens à l'échelle régionale, et dont 13 groupes d'action locale (GAL) couvrant à peu près l'ensemble des territoires ruraux de la région vont pouvoir bénéficier. Les 13 GAL ont inscrit le développement des circuits courts dans leurs stratégies de financement et envisagent déjà un projet de coopération sur les systèmes alimentaires territoriaux.

Bastien Rulat des Paniers Marseillais rappelle qu'une des raisons du souhait de changer de système alimentaire repose sur **les enjeux de nutrition et de santé** qu'il ne faut pas perdre de vue dans le développement des SAT.

Robert Desvaux du Pays Dignois dénonce la nouvelle règle européenne qui permet aux agriculteurs à la retraite de continuer à toucher certaines aides telles que l'ICHN (indemnité compensatoire de handicap naturel), freinant la transmission du foncier. Ce type de sujet sensible devrait pouvoir être **discuté avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire**. Isabelle Giordano de la FRSEA rappelle que ce sont des décisions prises au niveau européen, sur lesquelles la profession agricole française n'était pas d'accord.

Carine Pionetti, chercheuse travaillant pour un projet de recherche-action avec l'ADEAR 05, rappelle qu'il faut intégrer dans la démarche « SAT » **les rapports de force et de pouvoir** avec les structures industrielles du système mondialisé : Quelles marges de manœuvre pour les structures de petite taille ?

Colette Charriau, conseillère régionale déléguée au foncier et à l'habitat apporte quelques précisions sur **l'action régionale** :

- soutien des communes souhaitant acquérir du foncier pour l'installation d'agriculteurs,
- soutien du mouvement coopératif dans le cadre d'acquisitions foncières,
- soutien de l'association Terre de Liens, et investissement au capital de la fondation Terre de Lien,
- dans le cadre des contrats régionaux d'équilibre territorial (CRET), soutien à la réalisation d'étude de stratégie foncière, notamment agricole, à l'échelle des SCoT.
- soutien à l'installation agricole,
- démarrage récent d'un diagnostic territorial régional,
- mise en place au début de cette mandature d'une nouvelle délégation « santé – alimentation » marquant la volonté de la Région sur cette question, mais à laquelle il aura fallu du temps pour avoir des moyens techniques et financiers.

Sur les questions foncières, Jean-Christophe Robert de l'association Filière paysanne, fait part de **l'action de lobbying** conduite par son association, aux côtés de l'ARF et de Terre de Liens, pour doter les commissions départementales de consommation des espaces agricoles (CDCEA) d'un pouvoir décisionnel, tel que c'est le cas dans les DOM depuis les émeutes de la faim.

Des difficultés rencontrées sur le terrain à l'identification de solutions

1. Synthèse des difficultés rencontrées

Les participants ont travaillé par petits groupes de 5 à 7 personnes pour partager leurs questionnements et difficultés dans le développement de systèmes alimentaires territoriaux. Nous vous proposons ci-dessous une synthèse des difficultés exprimées lors de cet exercice.

Réalisation d'un diagnostic des ressources agricoles et des besoins alimentaires

- Comment évaluer l'autonomie alimentaire d'un territoire ?
- Comment prendre en compte les prédispositions agricoles (climat/saisons, aléas, diversité possible des productions, foncier disponible...) ?
- Manque de données statistiques à l'échelle locale
- Comment mettre en œuvre des méthodologies de diagnostic participatives, basées sur l'écoute et la qualité ?
- Comment envisager des partenariats avec d'autres territoires pour compléter la gamme du territoire ?

Mobilisation et implication d'une diversité d'acteurs

- Comment identifier les acteurs à impliquer dans le SAT ?
- Comment mobiliser des acteurs (producteurs, élus, consommateurs, citoyens) dans la durée ?
- Comment faire face au manque de volontés et de prospective de la part des politiques et des citoyens ?
- Comment faire participer les acteurs de la santé ?
- Faut-il intégrer les pratiques des touristes et des migrants ?

Complexité des jeux d'acteurs

- Constat : sur un même territoire, il y a une multiplicité d'acteurs, d'institutions et de projets, souvent en concurrence.
- Comment mettre autour de la table une diversité d'acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble ?
- Comment amener les différents acteurs à partager une même vision du territoire (ou du SAT) ?
- Comment mettre en cohérence les multiples acteurs ayant des cultures différentes, des échelles territoriales et décisionnelles différentes ?
- Comment sortir des logiques d'acteurs et être dans la co-construction ?
- Comment travailler au décloisonnement et à l'interconnaissance des acteurs ?

Identification d'un chef de file

- Comment identifier un chef de file pour animer et coordonner ?
- Qui fournit l'ingénierie territoriale ? Que rôle des PNR ?

Mobilisation et sensibilisation des élus

- Comment mobiliser des élus ? Comment avoir une volonté politique forte ? Difficulté à convaincre les élus de changer de modèle
- Comment faire du lobbying politique ?

- Comment convaincre les élus de l'intérêt de garder des zones naturelles et agricoles ?
- Comment amener les élus à ne pas mener la politique seuls mais solliciter de la participation citoyenne ?

Structuration de circuits alimentaires de proximité dans une dynamique collective

- Comment structurer des filières en circuits courts ?
- Comment assurer la rentabilité économique des filières et systèmes mis en place ? Comment fixer des prix ?
- Comment mobiliser des producteurs et des acteurs privés sur une stratégie collective ?
- Comment accompagner les agriculteurs à dépasser les difficultés techniques et financières qu'implique un changement de mode de commercialisation ?
- Manque d'outils logistiques, de compétences et de moyens
- Difficultés liées aux règles des marchés publics
- Divergence entre les volontés locales et les obligations européennes et nationales

Accessibilité des circuits courts et sensibilisation des consommateurs

- Comment assurer l'accessibilité physique et financière de l'offre des circuits courts de proximité ?
- Comment impliquer et toucher l'ensemble des catégories sociales de la population (quels que soient la culture, le revenu...) ?
- Comment sortir les habitants de leurs habitudes de consommation ?
- Comment faire prendre conscience au plus grand nombre des questions d'alimentation ?
- Comment mettre en place une communication large et diffuse (internet, événementiel...) ?
- Manque d'outils et de dispositifs pour faciliter l'accès de la population aux produits locaux

Complexité de la notion de « système alimentaire territorial »

- Comment travailler sur la notion de système ? Complexité de l'approche systémique : les SAT touchent à tout, cumulent toutes les difficultés, impliquent un champ d'acteur infini...
- Comment accompagner l'ensemble des acteurs à s'approprier la notion de SAT ? Difficulté à définir et expliquer ce qu'est un SAT

Financer la mise en place de projets

- Comment trouver des financements ?
- Comment financer la mise en place d'un Système alimentaire territorial ?
- Où et comment mobiliser des moyens financiers pour de l'animation territoriale pérenne ? (lourdeur des dossiers LEADER)

La temporalité

- Lenteur pour établir un état des lieux, le diagnostic
- La co-construction d'un système alimentaire territorial prend du temps.
- Comment prendre le temps nécessaire au changement de pratiques, à l'aplanissement des rapports de force ?
- Comment avancer sans subir le rythme des échéances électorales ?
- Comment évaluer la durabilité dans le temps des systèmes alimentaires territoriaux ?

2. Restitution des fiches « Vers des solutions ! »

Pour finir les participants étaient invités à s'emparer d'une difficulté pour y proposer des solutions. Retrouvez ci-dessous l'ensemble de leurs propositions.

Table 1 - Comment sortir les habitants de leurs habitudes de consommation ?

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

- sensibilisation : scolaire, jeunes parents, éducation à l'environnement et au développement durable
- l'accessibilité : à l'information, aux lieux d'approvisionnement, financière
- Coordination entre offre et demande (s'adapter à l'offre)
- Ateliers culinaires (sortir les gens de leurs habitudes)
- Tickets à destination des familles à faible revenu

Travaux qui permettraient d'identifier des repères ou de faire émerger des solutions :

Diagnostic des modes de consommation (sur les habitudes et sur les prix)

Table 2 - Alimentation : Par quels moyens faire bouger les lignes établies ? Comment générer le changement ?

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

- Expérimenter : avoir du lien humain (à la différence de logiciels de marché)
- Aider le citoyen à prendre conscience → sensibiliser par l'éducation populaire : santé, nutrition, consommer local
- Structurer l'offre : qualité des produits, accessibilité partout (s'appuyer sur la distribution actuelle)
- Prendre l'entrée de l'économie sociale et solidaire
 - approche coopérative – financement privé, épargne solidaire
 - défi de travailler avec des acteurs qui peuvent représenter des conflits d'intérêts

Travaux qui permettraient d'identifier des repères ou de faire émerger des solutions :

- Centrale d'achat dans les agglomérations, prises en main par les citoyens (ex. Court-circuits)
- Rencontre des plateformes (RÉGAL, Goutez au 13, Plateforme paysanne locale, Echanges paysans)
- Réfléchir à la mise en œuvre organisationnelle de ce type de solutions, et les moyens à y consacrer

Table 3 - Comment toucher et impliquer l'ensemble de la population ?

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

- Education alimentaire, agricole et valorisation du métier de paysan
- Prendre en compte chaque type culturel qui compose un territoire
- Utiliser des outils de communication variés : évènementiel public (ex. fête de village, marché), internet, réseaux sociaux
- Habituer la population au fonctionnement des ateliers de discussion, aider au dialogue et à la participation de tous
- Donner des exemples parlant (ex. initiateurs d'innovations dans ce domaine)
- Utiliser le marketing participatif pour toucher le plus grand nombre et impliquer le maximum de personnes : prendre en compte les avis des consommateurs avec des systèmes de vote, de forum (= utiliser les méthodes des grands groupes mais à de bonnes fins !)

Travaux qui permettraient d'identifier des repères ou de faire émerger des solutions :

- En amont, faire une étude sociologique → identifier les freins
- Observer différents modes de communication pour s'en inspirer et trouver des modes originaux
- Choisir différents supports de communication (physiques, virtuels) : trouver un slogan, mettre en place un label parlant sur les circuits courts, Pique-nique de rencontres lors de fêtes de village...
- Faire des essais de ces supports et modes de communication

Table 4 - Comment initier au niveau local un réseau d'acteurs moteur d'un système alimentaire territorial ? Comment dépasser le cloisonnement, la divergence d'objectifs des différents membres potentiels d'un SAT ?

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

- étudier des retours d'expériences (Rennes, Lyon...) ayant mobilisé un groupe d'acteurs locaux
- étudier les atouts et les difficultés du dispositif régional d'accompagnement (DRA) lancé par le conseil régional PACA (accompagnement des acteurs locaux au montage d'un réseau des accompagnateurs de l'ESS)

Travaux qui permettraient d'identifier des repères ou de faire émerger des solutions :

- Créer des temps de rencontre : éduc-tour, moments de convivialité autour d'un repas
- Travailler sur les valeurs et les finalités du système
- Prévoir des temps permettant aux acteurs de s'approprier la notion de SAT et le personifier (ex. retour d'expérience d'un chef cuisto)
- Prévoir des temps permettant des témoignages d'experts au niveau local
- Appropriation de la démarche de SAT par les élus locaux
- Associer la société civile et les élus à la démarche du projet dès son démarrage. Faire une liste des acteurs à potentiellement associer, évolutive tout au long de la démarche.

Table 5 - Dans un système alimentaire territorial, plusieurs dimensions sont abordées qui impliquent une diversité d'acteurs : Comment identifier et intégrer ces différents acteurs dans le projet ? Quel peut-être le rôle de chacun ?

Exemple choisi : les acteurs de la santé

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

Objectif : Faire comprendre aux acteurs de la santé (nutritionnistes, médecins, Agence régionale de la santé, éducation nationale, chercheurs...) leur place dans le SAT.

Exemples :

- Expérience d'éducation populaire autour du développement durable élargie à la question de l'alimentation : Diffusion de documentaire ; Organisation de débat (ex. En quoi l'agriculture raisonnée ou bio contribue à une bonne alimentation ?)
- Rôle d'une diététicienne auprès des bénéficiaires des minimas sociaux à travers un atelier culinaire → prise de conscience que cuisiner est bon pour la santé.

Travaux qui permettraient d'identifier des repères ou de faire émerger des solutions :

Dans le cadre du diagnostic participatif, on assiste à l'émergence et l'identification d'un maximum d'acteurs → rôle essentiel d'un chef de projet expert sachant gérer la complexité et la multitude des acteurs et des enjeux.

Table 6 - Comment mobiliser la diversité des acteurs dans la durée pour garantir la pérennité et l'efficacité du système alimentaire territorial ?

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

- partager les valeurs dans la convivialité : ateliers fédérateurs, rédaction d'une charte
- monnaie complémentaire
- nourrir et valoriser les intérêts de chacun : intérêts économiques, reconnaissance personnelle, mettre en place une labellisation participative dans un objectif de progression
- partage d'expérience entre pairs (agriculteurs, cuisiniers, restaurateurs...)
- cibler les outils (numériques mais pas seulement) en fonction du public à sensibiliser et à informer
- prévoir des animations adaptées en fonction de la typologie des acteurs
- réalisations concrètes

Travaux qui permettraient d'identifier des repères ou de faire émerger des solutions :

- temps de rencontre : se nourrir les uns les autres de nos expériences réciproques → partager les solutions grâce à un outil participatif
- clarifier les objectifs, les valeurs communes

Table 7 - Comment sensibiliser aux enjeux de la relocalisation de l'alimentation et faire prendre conscience que c'est une nécessité au plus grand nombre ?

NB : La question se pose en milieu urbain et en milieu rural (où il y a plus de proximité entre agriculture et alimentation) mais différemment.

Solutions ou expériences existantes permettant de contourner la difficulté :

- Actions pédagogiques auprès des enfants dès le plus jeune âge
- Actions de sensibilisation auprès des adultes

Leviers :

- la dimension conviviale et ludique
- mêler plaisir et sens (notamment le goût)
- développer la culture d'attachement aux terroirs/ territoires
- donner du sens et créer du lien social
- rétablir la confiance



Conclusion de la journée

Suite à la restitution du dernier atelier, où les groupes de travail se sont majoritairement intéressés à la question de la sensibilisation des consommateurs, Jean-Louis RASTOIN nous rappelle l'importance de travailler aussi à la structuration des filières. Selon lui, ce n'est pas la demande qui va s'adapter à l'offre. Il semble donc qu'il vaut mieux **définir les évolutions souhaitées et souhaitables au niveau des régimes alimentaires** qui ont beaucoup dérapés. La Provence est relativement épargnée mais dans d'autres régions, on est en train de s'inscrire dans un modèle alimentaire globalisé. Il y a un véritable effort pédagogique à faire auprès des jeunes générations qui perçoivent de plus en plus l'acte alimentaire comme un acte de consommation classique (comme on achète des vêtements). Il faut montrer que l'alimentation n'est pas une marchandise, mais un bien commun !

Parallèlement, il faut travailler à la **réorientation des filières** et à la **re-diversification des systèmes agricoles** car un bon régime alimentaire doit être varié, en s'appuyant sur la biodiversité locale. De plus cela va dans le sens d'une restauration de l'environnement et des sols qui souffrent de la spécialisation des productions agricoles.

A l'issue de cette journée d'échange, Jean-Louis RASTOIN nous fait part de l'optimisme avec lequel il ressort compte-tenu de l'intérêt des participants, de leur diversité et de la richesse des témoignages et des propositions.

Liste des participants au groupe de travail « Systèmes alimentaires territoriaux »

NOM	Prénom	Organisme	Fonction	Email
ALAMELDINE	Albert	Pays de Haute-Provence	Responsable de projets	alameldine@paysdehauteprovence.com
ALINAT	Sandrine	Aix-Marseille Université - TELEMME	Géographe	sandrine.alinat@univ-amu.fr
ALLEG	Sylvie	Commune de Tourettes	Conseillère municipale - élèveuse bovin	sylviealleg@orange.fr
AMIEL	Aurore	Conseil départemental du Var	stagiaire	lbranes@cgvar.fr
BARBARIN	Marion	CBE du Pays Sud (Emergence)	Chargée de mission Entreprises et Environnement	mbarbarin@cbe-emergence.com
BASSUEL	Anna		Etudiante	a.bassuel@gmail.com
BAZOGÉ	Djamilia	PNR du Vercors	Chargée de mission 'Alimentation Santé Territoire'	djamilia.bazoge@pnr-vercors.fr
BOUSQUET	Violaine	Conseil départemental 04	Responsable de l'unité agriculture	v.bousquet@cg04.fr
CHARRIAU	Colette	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Conseillère régionale déléguée Logement-Habitat	ccharriau@regionpaca.fr
CHÉRON	Guilène	KARKAM	Chef d'exploitation et de projets	guilene-cheron@wanadoo.fr
CHIFFARD	Elsa	PNR Luberon	Stagiaire	elsachifcar@yahoo.fr
COAT	Gwenaëlle	EPL Digne Carmejane	Secrétaire générale	gwenaelle.coat@educagri.fr
COINAUD BEGOUEN	Juliette	Echange paysan 05	Bénévole	juliette.etpascal@wanadoo.fr
DELIASSUS	Rémi	Parc Naturel Régional du Verdon	Stagiaire circuits courts	remi.delas@free.fr
DESVAUX	Robert	Pays Dignois	Chargé de mission Circuits courts	circuitscourts@paysdignois.fr
D'HAENE	Olivia	Pays Asse, Verdon, Vaire, Var (A3V)	Chargée de mission Pays Gourmand	paysgourmand@pays-a3v.net
ESPOSITO	Julie	Pays Dignois	Animatrice du Conseil de développement	conseildev@paysdignois.fr
ESTERNI	Véronique	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chargée de mission Fruits & Légumes	vesterni@regionpaca.fr
FREZEL	Julia	Cellule d'animation du Réseau rural	Animatrice	jfrezel@regionpaca.fr
FURNION	Claudine	ISARA Lyon	Ingénieure agroécologie en recherche d'emploi	claudine.furnion@live.fr

Liste des participants au groupe de travail « Systèmes alimentaires territoriaux »

NOM	Prénom	Organisme	Fonction	Email
GAL	Jean-Christophe	Com. com. du Pays de Fayence	Chargé de mission déchets - environnement	ic.gal@cc-paysdefayence.fr
GALTIER	Grégory	Chambre d'Agriculture 13	responsable de pôle	g.galtier@bouches-du-rhone.chambagri.fr
GARRIC	Fanny	CRIPT	Chargée de mission	fanny.garric@educagri.fr
GIORDANO	Isabelle	FRSEA PACA	Directrice	direction@frseapaca.fr
GOEDERT BRANES	Linda	Conseil départemental du Var	Chargée de développement économique	lbranes@cgvar.fr
GREGOIRE	Sandra	ASSOVAL	Animatrice et chargée de mission	assoval.produitslocaux@gmail.com
GUIGONNET	Sylvie	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chargée de mission antenne du Var	sguigonnet@regionpaca.fr
GUILLAUMIN	Yves	Coop de France Alpes Méditerranée	Ingenieur Conseil	yguillaumin@coopdefrance-alpesmediterranee.coop
HIRN	Anne-Kristell	APTO 84	Chargée de mission	assoapto84@gmail.com
HOUZE	Mathilde	Cellule d'animation du Réseau rural	Coordinatrice	mhouze@regionpaca.fr
JEAN	Eric	APTO 84	Producteur d'huile	-
JOLLY	Laurence	Terre de Liens PACA	Coordinatrice régionale	paca@terredeliens.org
LARCEBEAU	Jean-Louis	Mythotopie	Président	jllar@mythotopie.org
LEROUX	Aurora	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chargé de mission AB, circuits courts, agritourisme	aleroux@regionpaca.fr
LUIGGI	Pascale	Com. d'agglomération du Pays de Grasse	Chef de projet développement ZRR	pluiggi@paysdegrasse.fr
MACLE	Caroline	Pays Grand Briançonnais	Chargée de mission LEADER	c.macle@paysgrandbrianconnais.fr
MALARET	Laurence	PNR des Baronnies Provençales	Chargée de mission Valorisation des productions locales	lmalaret@baronnies-provencales.fr
MARIANI	Jean-Paul	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chef de projet	jpmariani@regionpaca.fr
MAUREL	Mylène	Parc Naturel Régional du Luberon	Chargé de mission Agriculture et Tourisme	mylene.maurel@parcduluberon.fr
MESHAKA	Denis		Auto-entrepreneur urbaniste	dmeshaka@gmail.com

Liste des participants au groupe de travail « Systèmes alimentaires territoriaux »

NOM	Prénom	Organisme	Fonction	Email
MUSSET	Joanne	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chargée de mission - service agriculture	jmusset@regionpaca.fr
OLLIVIER	Bertrand	Conseil de développement du Pays Vallées d'Azur Mercantour	Co-Président	bert.ollivier@gmail.com
PIONETTI	Carine	ADEAR 05	Chercheuse indépendante	carine.pionetti@gmail.com
POMMIER	Marianne	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chef de projet territorial	mpommier@regionpaca.fr
PORTAL	Hélène	DRAAF	Responsable du Pôle Offre Alimentaire	helene.portal@agriculture.gouv.fr
PROIX	Danièle	Les paniers marseillais	Service civique	daniele.proix@gmail.com
QUINTIN	Anna	ADEAR 05	Stagiaire	anna.quintin@gmail.com
RASTOIN	Jean-Louis	Montpellier Supagro	Directeur Chaire UNESCO en Alimentations du monde	jlrastoin@gmail.com
RIGAUD	Julie	Parc Naturel Régional des Alpilles	Chargée de mission Agriculture	agriculture@parc-alpilles.fr
ROBERT	Jean-Christophe	Association Filière Paysanne	Président	filiere.paysanne@gmail.com
ROUX	Anne-Lise	Com. com. Lacs et Gorges du Verdon	Coordinatrice du Relais de service public d'Aups	coord.rsp.aups@orange.fr
RULAT	Bastien	Paniers Marseillais	Vice-président	rulat.bastien@luminy.org
VALENTI	Paola	Conseil de développement du Pays de Haute-Provence	Présidente - administratrice de Territoires citoyens	mariapaola.valenti@gmail.com